

PARLEMENT
BRUXELLOIS

RECU LE 20 OCT. 2022

QUESTION ORALE DE JAMAL IKAZBAN**À BARBARA TRACHTE
MINISTRE-PRESIDENTE DE LA COCOF
EN CHARGE DE LA PROMOTION DE LA SANTE****&****ALAIN MARON
MINISTRE EN CHARGE DE LA SANTE
CONCERNANT****« LE 20 OCTOBRE, JOURNEE DE L'OSTEOPOROSE »**

La journée du 20 octobre est généralement dédiée à l'ostéoporose, une maladie qui touche surtout les femmes et qui est sous-estimée parce qu'elle s'installe sans faire de bruit.

De manière progressive, l'ostéoporose fragilise les os, restant indolore durant de longues années, et peut à terme sans choc brutal provoquer des fractures invalidantes.

Cette journée est l'occasion d'informer les personnes à risque en les sensibilisant à la prévention. Une nécessité si l'on veut garantir une qualité de vie durant ses vieux jours.

C'est la décalcification des os et la diminution de leur densité qui les fragilise durant un processus long sans symptôme annonciateur visible pour nous alerter en amont d'une fracture.

En effet, l'ostéoporose n'est souvent diagnostiquée que lors de l'apparition de la première fracture. C'est la raison pour laquelle une bonne information est capitale afin de pouvoir mettre des mesures préventives en place à temps.

Par ailleurs, la ménopause est un accélérateur de la décalcification osseuse et constitue le principal facteur de risque, surtout si elle est précoce.

Dès qu'une femme est ménopausée, il est lui recommandé de consommer deux à trois produits laitiers par jour avec un apport en calcium et vitamine D. L'os se renouvelle en permanence et a besoin de suffisamment de nutriments pour ce faire.

L'os a également besoin d'être stimulé pour bien se renouveler. La marche reste le meilleur exercice pour une bonne ossature.

Le tabac, l'alcool, la prise chronique de médicaments contre l'acidité de l'estomac ainsi que les traitements à base de dérivés de la cortisone favorisent la fragilité osseuse.

L'hérédité joue un rôle aggravant sur l'ostéoporose : si on a des parents qui ont souffert de fractures ostéoporotiques, le risque qu'on en souffre est plus élevé. La minceur est également un facteur de risque de fragilité osseuse.

La fracture du col du fémur chez la personne âgée constitue le plus souvent le début de la perte d'autonomie ; le tassement vertébral est une autre sorte de fracture ostéoporotique qui se produit spontanément, sans traumatisme et souvent sans douleur mais qui à terme induit une diminution de la taille et une courbure typique de la colonne vertébrale avec un impact négatif sur la posture et sur les voies respiratoires.

Dès lors, j'aurais voulu savoir :

1. Comment le Plan stratégique de Promotion de la santé actuel aborde-t-il ce type de maladie peu connue du public ?
2. Concernant le futur Plan stratégique de Promotion de la santé 2023-2027, intégré au PSSI, une approche genrée de cette maladie a-t-elle été intégrée à la suite des recommandations émises par le groupe de travail ?

3. Invalidante, l'ostéoporose touche surtout les séniors, quelles sont les données qui vous reviennent de la part des services de l'aide à domicile ?

4. Comment les acteurs de l'aide à domicile sont-ils formés à l'approche de l'ostéoporose ?

5. Les services ambulatoires viennent-ils en aide aux services de soins à domicile dans la prise en charge de l'ostéoporose ?

Je vous remercie pour vos réponses

Jamal Ikazban
Chef de groupe PS au parlement bruxellois